

## Vœu du Conseil de quartier des Halles

### **pour réanimer le marché alimentaire découvert “Saint-Eustache-Les Halles”**

**Depuis de nombreuses années, le marché alimentaire découvert “Saint-Eustache-Les Halles” dysfonctionne le jeudi** (au contraire du dimanche) : les abonnés alimentaires sont majoritairement absents, les volants non alimentaires peinent à vendre leurs produits, les clients se font rares.

Pourquoi une telle différence de fonctionnement entre le jeudi et le dimanche pour ce marché localisé rue Montmartre, dans un quartier historique de la capitale qui est aussi une importante zone d'emplois et qui se trouve en totalité au sein d'une zone touristique internationale ? Quels leviers actionner pour reconquérir le marché : l'offre, la localisation, la réglementation, la communication ?

Il ressort d'une étude menée par la Ville de Paris que **la principale explication est double** :

- **l'insuffisante adaptation de l'offre** alimentaire et non alimentaire (par défaut) à la clientèle du jeudi : l'offre commerciale convenant le dimanche à des riverains fidélisés ne convient pas le jeudi à des actifs pressés et des touristes de passage ;
- **l'insuffisante visibilité du marché**, tout particulièrement le jeudi : la localisation du marché à l'écart des plus importants flux piétons - rues Rambuteau et Montorgueil - est compensée le dimanche par l'affluence des commerçants et des riverains, mais elle est pénalisante et aggravée le jeudi en raison du faible nombre de commerçants et de clients.

C'est pourquoi les membres du Conseil de quartier des Halles émettent le vœu **que la Maire de Paris fasse expérimenter les mesures suivantes avant le (et dans la perspective du) renouvellement de la délégation du marché en 2019** :

1. **adapter l'offre commerciale du jeudi à la clientèle des actifs pressés et des touristes de passage**, en renforçant l'offre de traiteurs, en ouvrant le marché à des “food-trucks” proposant des produits à la consommation sur place ou à emporter, en privilégiant notamment une offre dans l'esprit des traditions gastronomiques du quartier des Halles (soupe à l'oignon, tripes, huîtres, gibiers, vins, etc.) et des grandes tendances de la consommation (alimentation vegan, cuisines étrangères ...), et en améliorant l'offre non alimentaire (par défaut) susceptible d'attirer les touristes, afin de mieux répondre aux attentes et aux besoins de la clientèle potentielle ;
2. **déplacer la tenue du marché le jeudi et le dimanche depuis la rue Montmartre vers le lieu-dit de la “pointe Saint-Eustache”**, afin de gagner en visibilité et d'améliorer la bonne insertion locale du marché en mettant notamment un terme aux conflits de circulation et de concurrence générés par la présence du marché (rues Montmartre, Turbigo et Montorgueil) ;

3. **augmenter le nombre de commerçants abonnés et volants**, afin d'améliorer à la fois l'offre et la visibilité du marché, en s'assurant toutefois de leur engagement les liant à une présence durable ;
4. **rebaptiser l'actuel "marché Saint-Eustache-Les Halles" en "marché des Halles"**, afin de contribuer à mettre en avant la forte identité de marque des Halles et de son passé ;
5. **tenir régulièrement informés et associer à la prise de décision** les membres du Conseil de quartier des Halles.

*VOEU ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ*